ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DE MARS 1973

5e CIRCONSCRIPTION DE MEURTHE-ET-MOSELLE

Le 26 février 1973



Chères Electrices,

Chers Electeurs

du Toulois et du Xaintois,

Le 5 février dernier j'ai été investie pour porter, parmi les couleurs de la majorité, celle du Nouveau Contrat Social, dont le Ministre d'Etat, Edgar FAURE, est le président et dont je suis, à l'échelon national, le secrétaire général adjoint.

" Je suis très heureux de savoir que vous allez défendre au cours de votre campagne, les thèses du Nouveau Contrat Social ", m'écrit le Président Edgar FAURE dans sa lettre d'investiture.

Quelles sont ces thèses ? Comment je les vois ?

C'est en premier lieu :

PLUS DE JUSTICE :

Il est indiscutable que la Ve République a connu de grands succès en matière économique :

- une croissance continue et équilibrée,
- une industrie compétitive,
- des équipements économiques dignes d'une grande nation,
- un développement scientifique et technique impressionnant,
- un budget en équilibre, une monnaie respectée...

Et cependant le mécontentement est là ! Depuis des mois, dans mes permanences, depuis quelques semaines, dans mes réunions électorales, j'en saisis les échos croissants.

Le " gâteau français " — la production intérieure brute — a augmenté chaque année. Beaucoup trop de Français considèrent cependant que le "gâteau" est partagé de manière injuste ; trop ont l'impression d'être des " laissés pour compte de l'expansion ". D'où ce sentiment d'injustice que ressentent de nombreuses catégories sociales : agriculteurs, commerçants, artisans, salariés, retraités, sans compter les plus défavorisés : veuves, personnes âgées, handicapés, tous touchés par la hausse continue, voire accélérée des prix...

La disparition de très nombreuses petites et moyennes entreprises, l'intensification de l'exode rural, la brutalité dans la mobilité des travailleurs salariés, apparaissent comme autant de conséquences sociales inacceptables de l'expansion.

Il est urgent de réagir. Cela est possible. C'est une question de volonté, il faut mettre l'accent sur le :

PROGRÈS SOCIAL

C'est tout le sens de l'action que nous menons avec le Président Edgar FAURE depuis qu'il a pris la responsabilité du Ministère des Affaires Sociales en juillet 1972 et qu'il m'a appelée à ses côtés, à son Cabinet, par décision du 1er septembre 1972, et où j'ai déjà eu le plaisir de recevoir avec le Président de nombreuses délégations venues de la circonscription.

PRIMAUTE AU SOCIAL... telle est la règle de conduite pour laquelle nous ne cesserons de nous battre.

En faisant de l'EMPLOI, la PRIORITE des PRIORITES, nous mettons au premier rang de nos préoccupations l'industrialisation de nos régions, car il ne suffit pas de créer des zones industrielles, un pôle industriel, il faut les remplir. Ceci ne peut être fait qu'avec le concours des pouvoirs publics et des ministres de demain. Encore faut-il bénéficier de leur confiance. Car, qui peut croire que l'on puisse bénéficier des aides nécessaires pour attirer les industriels si l'on rompt avec éclat avec les ministres, si l'on tourne le dos au Président de la République... Quel que soit son passé ministériel, on n'obtient plus aujourd'hui une investiture de quiconque ni demain l'appui ministériel indispensable !

Ces emplois, notamment dans nos campagnes, doivent être correctement rémunérés, les salariés en milieu rural ne devant pas être des parias vis-à-vis des travailleurs urbains. C'est pourquoi nous souscrivons sans hésitation au principe du **salaire mensuel minimum à 1 000 francs en** réclamant à nouveau avec force la **suppression des zones de salaires,** survivance du régime de Vichy, suppression que nous avons déjà faite le 27 décembre pour les prestations familiales.

Quant à l'âge de la retraite, il est certain que **la retraite à 60 ans** sera bientôt une réalité. Alors pourquoi ne pas en fixer déjà les étapes dans un véritable pacte social ? Pourquoi ne pas décider dès maintenant d'octroyer à 60 ans une retraite correcte permettant de vivre, aux travailleurs des professions pénibles, tels que cimentiers, sidérurgistes, verriers... en attendant d'étendre cette mesure à d'autres professions ? Les verriers de Vannes-le-Chatel, que le Président Edgar FAURE et moi-même avons reçus à deux reprises au ministère, sont les témoins de nos intentions en la matière.

De même, comment a-t-on pu commettre l'erreur politique monumentale de voter contre la retraite à 60 ans aux anciens combattants, aux prisonniers de guerre... "Ils ont des droits sur nous" affirmait le Président Clémenceau parlant des Anciens Combattants de la Grande Guerre ! Depuis lors, que de promesses non tenues, que d'attentes déçues !

Il est possible, si on le veut, de changer beaucoup de choses. Voyez ce que nous avons fait en matière sociale durant les 8 derniers mois, depuis qu'Edgar FAURE a pris en charge les affaires sociales :

— en faveur des **familles** (suppression des abattements de zone pour les allocataires, relèvement des prestations familiales, prestations maladie et familiales pour les jeunes se trouvant sans emploi à la fin de la scolarité obligatoire) ;

— en faveur des **veuves** (abaissement de 65 à 55 ans de l'âge d'attribution des pensions de reversion) ;

— en faveur des **personnes âgées** (majoration du minimum vieillesse et des plafonds de ressources) ;

— en faveur des **retraités** (calcul des pensions sur les dix meilleures années de salaire — généralisation des retraites complémentaires) ;

— en faveur des **salariés les plus défavorisés** (mensualisation du SMIC — égalité des rémunérations entre les hommes et les femmes — prime de mobilité — refonte du Code du Travail).

J'ai tenu notamment à suivre personnellement tous les efforts déployés pour **consacrer la place de la femme dans la société moderne.** Comme je l'ai précisé à plusieurs reprises dans les émissions spécialisées de télévision, aussi bien à l'ORTF qu'à RTL, il n'est pas une de ces mesures sur laquelle le Président Edgar FAURE ne m'ait demandé mon avis et a bien voulu, souvent, le suivre.

Ce ne sont d'ailleurs là que quelques-uns des aspects de l'**effort accru de solidarité nationale** qu'il convient de développer sans cesse, et avec une obstination sans faiblesse, pour **une meilleure justice sociale** au profit de celles et de ceux qui, à cause de l'âge, de la maladie, de leurs charges de famille ou des conséquences d'une activité professionnelle dépassée sont trop à l'écart du progrès économique.

Tout ceci en poursuivant les efforts pour

UNE POLITIQUE D'ÉQUILIBRE

tendant à :

— un système de santé qui assure l'égalité des Français,

— la mise en place d'un **enseignement** rénové, avec des bourses appropriées,

— l'accentuation de la politique de **logement,**

— le développement des équipements pour la **culture les sports** et **les loisirs,**

— la protection de l'**environnement,**

— le soutien de la modernisation des **commerçants,** des **artisans** et des **petites entreprises** (à l'échelle de l'homme et de sa famille) et la refonte du régime périmé de la patente,

— la promotion de l'**agriculture,** richesse essentielle du pays grâce aux dotations d'installation, au développement des prêts en matière d'élevage, à la mise en place de l'intervention permanente, pièce maîtresse de l'Office de la viande, à l'augmentation des prix d'intervention au niveau des prix du marché, à la prise en considération des doléances des producteurs de lait, à la suspension de la patente des coopératives et des mutuelles agricoles jusqu'à la réforme des impôts locaux, toutes mesures propres à assurer l'avenir de l'**exploitation familiale,** alors que simultanément doivent être améliorées les prestations vieillesse dans le cadre d'un régime particulier de protection sociale propre à l'agriculture.

Une telle politique cependant ne doit pas, ne peut pas être menée sans le consentement le plus large possible des Françaises et des Français.

C'est pourquoi je suis, sans hésitation aucune, pour :

l'OUVERTURE et une MAJORITÉ ÉLARGIE

Face à l'ampleur des tâches à entreprendre, le gouvernement de demain doit prendre appui sur tous ceux qui pensent que **les Institutions,** dont nous a dotés le Général de GAULLE, **ont fait leurs preuves.**

Les coupures dans l'opinion qu'elles ont pu susciter lors de leur mise en place sont maintenant dépassées. De même que ne sont plus d'actualité les cassures liées à la politique étrangère : substituer le dialogue des peuples à l'affrontement des blocs, préserver notre indépendance, construire l'Europe et l'aider à affirmer sa propre personnalité, tels sont les principes majeurs qui font de la France d'aujourd'hui un pays indépendant et ouvert au dialogue dans une Europe élargie, principes sur lesquels ne manqueront pas de se regrouper dès demain nos amis indépendants : paysans, républicains indépendants, et démocrates de toutes tendances.

Seuls s'en exclueront **les serviteurs aveugles d'une idéologie étrangère,** ou **les nostalgiques d'un passé désormais révolu.** Les premiers nous conduisent vers l'aventure ; les seconds vont contre le courant unitaire d'une majorité élargie, et leur mouvement ne débouche en fait sur rien, si ce n'est sur une opposition au gouvernement élargi de demain et au Président de la République, opposition qui ne peut qu'être stérile et néfaste à la région qu'ils voudraient continuer à représenter, après avoir décidé, à une autre époque, de l'abandonner.

Quant à la mise en œuvre de cette politique, elle doit se faire en associant les Français aux décisions qui les concernent certes **dans le cadre de la Région,** dotée d'organes de décision et de concertation, ainsi que de ressources propres, mais aussi au **niveau des communes dispensée de la T.V.A. et dont les fusions autoritaires doivent être entièrement bannies,** fusions autoritaires prévues dans le projet Fouchet établi avant mai 1968, mais repoussées aujourd'hui par toutes les populations sollicitées.

Telles sont, chères Electrices, chers Electeurs, mes pensées en cette période électorale. Je vous ai livré mon cœur avec tous mes espoirs et toutes mes angoisses d'une mère de six enfants face à l'avenir, consciente que "la politique c'est d'abord l'atténuation des misères quotidiennes".

Cl. Leclerc

Claire LECLERC.